

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VILLOTTE-SUR-OURCE

service foich

Exercice légal : 11
En exercice : 8
Présents : 6
Absent avec pouvoir : 0
Absents : 2
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0
Date convocation : 04/10/2019
Date d'affichage 18/10/2019

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf le seize octobre à 19 h 00 mn, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILLAND Christophe, Maire de la commune de Villotte-sur-Ource.

Présents : FOUILLAND Christophe, BARRE Bertrand, BRION Virginie, BARDET Jean-Claude, ROBERT Sébastien, DEMANGEL Edith

Absents : MATHYS Joël, DELPAS Benoît

Secrétaire de séance : ROBERT Sébastien

Délibération n° 2019-28

OBJET : Aménagement forêt communale

Suite à la présentation du projet d'aménagement de la forêt communale de Villotte sur Ource par les services de l'ONF, lors de la réunion du 16 octobre 2019, le Maire et le Conseil Municipal prennent connaissance du document final d'aménagement.

Ce document a été élaboré par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-1 du code forestier pour la période de 2020 à 2039.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote 6 pour, 0 contre, 0 abstention,

- émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé et demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du Code Forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R 122-23 et R 122-24 du code forestier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme



Déposé le

21 OCT. 2019

A LA SOUS-PREFECTURE
DE MONTBARD



Le Maire,
Christophe FOUILLAND